

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 2 MAI

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

RÉPUBLIQUE & MONARCHIE

Un député bonapartiste de grand talent, M. Jules Delafosse, qui, devenu aujourd'hui très boulangiste, semblait prêt à se rallier à la République du Général, écrit dans le *Matin* :

« Même dans sa théorie, que l'on dit idéale, la République me paraît constituer un régime notablement inférieur à la Monarchie. En raison de son principe fondamental, qui est le renouvellement périodique et intégral de ses pouvoirs, elle n'a ni suite ni durée, et ce sont les conditions nécessaires de toute paix et de toute grandeur. La brigue incessante qu'elle entretient, les ambitions qu'elle échauffe, les appétits qu'elle déchaîne, l'esprit d'intrigue qu'elle développe, la vouent fatalement aux accidents. Avec elle on ne sort d'une crise que pour entrer dans une autre. La puissance publique n'a pas encore eu le temps de s'asseoir qu'il lui faut songer à l'échéance prochaine qui la menace de dépossession. Le parti qui occupe le pouvoir n'a pas le temps de gouverner pour le pays lui-même ; il faut avant tout qu'il se défende contre la concurrence. Le patriotisme s'use vite en ces querelles misérables, et fait place à l'égoïsme de secte et de coterie.

« L'État, sans tuteur attitré qui le défende, n'est plus qu'une proie incessamment offerte aux factions, et la politique devient une curée.

« Il n'est pas un exemple au monde, ni dans le passé ni dans le présent, d'une République démocratique qui ait réussi, si ce n'est en Suisse, grâce à des conditions diverses et toutes particulières qu'on ne peut reproduire ailleurs. La grande démocratie américaine, bien qu'offrant une moindre prise aux appétits que les États unitaires et centralisés, n'en est pas moins dévorée jusqu'aux moelles par les politiciens, et le mot de *politicien* inspire une telle horreur aux honnêtes gens qu'il est devenu presque une note d'infamie. En revanche, on ne compte pas les monarchies qui ont fait ou font le bonheur et la gloire des peuples sur lesquelles elles règnent. Pourquoi ? Parce qu'il faut aux sociétés comme aux familles un principe d'autorité fixe, immuable, respecté, qui ne s'éclipse et ne se déplace jamais.

« C'est une bêtise ou une farce de prétendre qu'un peuple ne peut accepter la Monarchie sans aliéner sa liberté. Le peuple n'a pas le droit de se donner un maître, déclarent les Prud'hommes du jacobinisme. Mais un souverain, dans les monarchies modernes, n'est le maître de personne, et il n'est pas besoin de regarder bien loin pour s'apercevoir que la liberté se trouve mieux de l'état monarchique que de l'état républicain. Quel peuple fut jamais plus libre et plus fier que l'Angleterre sur qui règne une reine ? Et quelle tyrannie plus basse, plus vile, plus odieuse, que celle que fait peser sur nous la collectivité républicaine ? »

L'ART D'ACCOMMODER LES DATES

Les républicains de ce temps ont une façon toute particulière d'habiller l'histoire.

On a accusé le père Loriquet d'avoir travesti les événements historiques ; les fantaisies de cet inoffensif et candide écrivain sont bien pâles à côté des contes exorbitants que racontent aujourd'hui les orateurs officiels.

Le ministre des travaux publics, au cours de son voyage dans le Midi, a fait à Montpellier un discours dans lequel il a prétendu établir une comparaison entre la France de 1789 et celle de 1889, dans le but de rapporter à la Révolution française le mérite du développement de la richesse publique.

M. Yves Guyot passe pour un économiste distingué ; il a pioché avec entêtement les questions budgétaires ; mais, comme historien, c'est un naïf qui s'en rapporte à des farceurs, ou bien c'est un orateur qui s'est moqué de ceux qui l'écoutaient.

La Révolution a développé la richesse publique ! Quelle plaisanterie !

Si M. Yves Guyot s'était donné la peine de jeter les yeux sur l'Angleterre, il aurait vu que, sans révolution, ce pays a fait des progrès beaucoup plus remarquables que ceux de la France.

Voilà 89 ans, depuis le 18 brumaire, que nous pensons les blessures de la Terreur, et la prospérité actuelle est le fait de la lutte victorieuse que la société a soutenue jusqu'à présent contre l'anarchie révolutionnaire pour maintenir la paix intérieure.

Pour juger des bienfaits économiques de la Révolution, il faut comparer 1788 à 1799.

Ce n'est qu'au bout de 55 ans, en 1843, que le mouvement commercial de la France a atteint le chiffre de 1788.

La fortune mobilière de la France, qui, à cette époque, pouvait être estimée à 40 milliards, fut complètement anéantie, et le capital national, sous le Directoire, se trouva réduit à la terre, qui était sans valeur.

La rente 5 0/0 était tombée de 104 fr. à 4 fr.

Voilà les bienfaits économiques de la Révolution.

M. Thiers a dit avec raison que, si l'on comptait ce que les révolutions coûtent, on n'en ferait jamais.

Ce dont on doit s'étonner, c'est que la France ait un tempérament assez robuste pour résister à une crise aussi violente et aux extorsions des jacobins.

Les vingt assignations

DE M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

Il n'y a pas moins, en effet, de vingt assignations lancées par M. Quesnay de Beaurepaire contre les gérants et rédacteurs des journaux, le *Triboulet*, la *Gazette de France*, etc., etc.

M^{rs} Touchard et Chalus, deux jeunes avocats stagiaires, soutiennent les prétentions du propriétaire, chef du parquet de la cour.

L'audience est ouverte à midi et demi.

Le tribunal, après avoir expédié quelques

petites affaires, fait appeler les diverses demandes de M. Quesnay de Beaurepaire.

- M^e Doumerc défend la *Presse* ;
- M^e Le Senne, la *Cocarde* ;
- M^e Choppin d'Arnouville, l'*Autorité* et M. le comte de Beaurepaire-Louvigny ;
- M^e Tézenas, le *Gaulois* ;
- M^e Henri Venoven, l'*Intransigeant* ;
- M^e Louchet, la *Gazette de France* ;
- M^e Andrieux, l'*Éclair* ;
- M^e Deville, le *Triboulet* ;
- M^e Lortat-Jacob, avoué, représente M. Quesnay de Beaurepaire avec M^{rs} Touchard et Chalus, avocats.

Chaque article incriminé est taxé 40,000 fr. pour le gérant, et 5,000 fr. pour l'auteur de l'article.

Les affaires concernant la *Cocarde* et l'*Éclair* sont renvoyées à trois semaines, par suite de l'absence des défenseurs, MM. Andrieux et Le Senne.

M. Choppin d'Arnouville, avocat de M. de Beaurepaire-Louvigny et de l'*Autorité*, prend la parole.

Il dépose des conclusions d'incompétence et les développe :

« C'est un spectacle nouveau que celui que nous donne M. Quesnay de Beaurepaire. Il s'adresse pour obtenir réparation à des magistrats placés sous ses ordres.

« Pourquoi M. Quesnay n'a-t-il pas limité l'attitude du ministre dont il est l'agent ? Pourquoi, au lieu d'assigner, n'a-t-il pas montré que toutes les accusations manquaient de fondement ? »

Après cet exorde, M. Choppin d'Arnouville aborde la question de droit.

Il se demande pourquoi, entre tant de qualités diverses, M. de Beaurepaire ait choisi la seule qu'on ne lui connaît pas, celle de propriétaire. Il montre, comme nous l'avons déjà fait, l'abus du dédoublement fait par le plaignant. La qualité de magistrat l'oblige au même titre qu'elle le protège. L'éminent avocat donne ensuite lecture des divers articles et montre que c'est comme homme public, fonctionnaire, et non comme homme privé, que M. Quesnay de Beaurepaire a été attaqué.

M. Quesnay de Beaurepaire n'assistait pas à l'audience.

L'Exposition de 1867

Voici le tableau que le *Gaulois* fait de l'Exposition de 1867. Nous doutons que l'Exposition de 1889, pour être plus considérable, soit plus brillante.

« L'Empereur et l'Impératrice, accompagnés par le général Rolin, adjudant général du palais ; le général Wauvert de Genlis, aide de camp ; le capitaine Caffarel, officier d'ordonnance, le marquis d'Havrincourt, chambellan, le baron de Bourgoing, écuyer, le comte de Valabrégue, préfet du palais, la duchesse de Bassano, dame d'honneur, la comtesse de la Poëze, la comtesse de Rayneval, le comte de Lezay-Marnésia, chambellan ; le baron de Pierres, premier écuyer de l'Impératrice, sortent en daumont des Tuileries à une heure quarante-cinq et se rendent au Champ-de-

Mars, en traversant le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, le Cours-la-Reine, le quai de Billy, et le pont d'Iéna.

» Place du Trocadéro, trois mille terrassiers en haie offrent des bouquets.

» Devant le pavillon impérial, l'Empereur et l'Impératrice sont reçus par la princesse Mathilde, le prince d'Orange, président d'honneur de la commission des Pays-Bas ; le comte de Flandre, président de la commission de Belgique, le duc de Leuchtenberg, président de la commission pour la Russie, le prince et la princesse Murat.

» Comme on le voit, ce sont les princes qui représentent eux-mêmes l'industrie de leur pays.

» Mais ce n'est rien auprès des visites impériales, royales et princières, qui vont se succéder sans interruption jusqu'à la fin de l'Exposition : l'Empereur d'Autriche, l'Empereur de Russie et son fils, l'Empereur actuel, le roi de Prusse, son fils le prince royal, le prince Frédéric-Charles, le roi de Bavière, le roi de Hollande, le roi des Belges, des princes allemands à ne plus les compter, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha, etc., le prince de Galles, le prince Humbert, aujourd'hui roi d'Italie, le vice-roi d'Égypte Ismail-Pacha, le roi d'Espagne don François d'Assise, le roi de Suède, et enfin, la première fois, on voit le Sultan quitter ses États et venir en pays chrétien.

» Paris est devenu le point de mire de tous les peuples. C'est un foyer où convergent tous les rayons. Pendant six mois, c'est une fête perpétuelle ; c'est le triomphe de la paix après les guerres de Crimée et d'Italie. Sadowa a bien soulevé un nuage à l'horizon, mais on n'y pense pas, et chaque puissance étrangère est venue rendre hommage à la France puissante, glorieuse, et protectrice du progrès ; chacun est venu prendre à Paris ce quelque chose qui manque à son pays, la joie de vivre. D'un bout à l'autre du monde, il n'est question que de Paris et de la France, et l'Empereur, à l'exemple de son oncle, se fait un nouveau cortège de princes et de rois.

INFORMATIONS

ACCORD PARFAIT

La République française du 29 avril :

« L'Exposition universelle va s'ouvrir et c'est la République qui l'ouvrira dans la paix, dans l'ordre, et dans la liberté. »

Le Temps du 29 avril :

« Ne voyez-vous pas que le pays est troublé, inquiet, mécontent ? Ne voyez-vous pas qu'IL RÉCLAME du repos, de la stabilité ? »

Curieux échantillon de l'accord qui règne parmi les Opportunistes sur la situation actuelle de la République !

On lit dans l'Italie :

« Il paraît que toutes les grandes puissances européennes, à savoir : Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne et Turquie, ont décidé que leurs ambassadeurs s'abstiendraient d'interve-

nir à la première fête de l'Exposition, et cela pour des raisons qu'on devine sans qu'il soit nécessaire d'y appuyer.

» Pourquoi donc l'Italie devrait-elle faire ce que les autres puissances ne font pas, pas même l'Angleterre ? Ce serait de sa part une vraie affectation d'autant plus blâmable qu'elle ne manquerait pas d'être blessante pour ses meilleures amies.

» Nous tenons à ajouter que le cabinet français se rend parfaitement compte de la situation délicate dans laquelle se trouvent dans cette occasion les représentants des monarchies européennes à Paris, et qu'il n'a jamais songé à se plaindre d'une abstention qu'il comprend et qui n'a au fond aucune portée politique.

» Le bavardage de certains journaux là-dessus n'empêchera pas que les relations entre l'Italie et la France restent ce qu'elles sont à présent, c'est-à-dire très cordiales. »

Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris sont allés mardi au château de Windsor, pour y rendre visite à la reine d'Angleterre. Ils étaient accompagnés de leurs filles.

Le duc de Nemours, se rendant en Angleterre, s'est embarqué avant-hier après-midi à Boulogne.

La ville de Dieppe célébrera solennellement cette année l'anniversaire de la bataille d'Arques.

Il y aura, au mois de septembre, trois cents ans qu'Henri de Navarre, qui devait devenir Henri IV, remporta sur les alliés, commandés par Mayenne, la victoire décisive qui l'amena à Paris.

M. FLOQUET SUBVENTIONNANT LE BOULANGISME
M. Coulon déposera-t-il sur le fait de M. Floquet, obligé de subventionner le boulangisme ?

On raconte que l'ex-président du conseil, alors au pouvoir, voulut savoir d'où venait l'argent. Et comme il avait entendu parler des courriers productifs de M. Boulanger, il se fit apporter les lettres adressées au général ; dans l'une, on annonçait 2,000 francs qui ne se trouvaient pas sous l'enveloppe. Que faire ? M. Floquet ne pouvait laisser supposer aux employés des postes qu'il avait retenu cette somme. Il prit donc 2,000 francs dans le tiroir ministériel et les inséra dans le pli dictatoirement éventré. Or, le lendemain. — M. Floquet n'instrumentant plus, — le courrier suivant arriva directement au général Boulanger. Une lettre contenait 2,000 francs avec des excuses de l'envoyeur, qui avait oublié, la veille, d'expédier les fonds annoncés.

Et c'est ainsi que M. Boulanger toucha 4,000 francs au lieu de 2,000, grâce à l'indiscrétion

de M. Floquet. Comme dit M. Ferry : Ces choses-là se paient.

L'anecdote nous a été contée, en son temps, et la Haute Cour pourra interroger M. Floquet.

DÉMENTIS DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le général fait déclarer par ses journaux que, s'il existe au dossier des reçus quelconques de sommes d'argent, dons ou souscriptions portant sa signature, ces reçus constituent un faux.

Le XIX^e Siècle relève ainsi le défi que lui a porté la Presse :

« La Presse prétend nous mettre au défi de produire l'original de « la soi-disant lettre d'invitation » conviant les officiers de la territoriale à une réunion intime chez le général Boulanger pour le 19 février dernier.

» C'est une mauvaise plaisanterie.

» La Presse nous avait déjà posé ce défi au mois de février ; nous lui avons répondu en reproduisant le fac-simile de la lettre en question. Elle n'en avait pas alors demandé davantage.

» Si cette publication ne suffit plus à la Presse, si elle a le désir de voir la pièce elle-même, elle n'a qu'à envoyer un de ses rédacteurs au XIX^e Siècle, nous la lui mettrons sous les yeux. »

Nous lisons dans la Presse : « Il résulte d'une enquête que nous avons faite sur la fameuse lettre d'invitation adressée à un capitaine de l'armée territoriale au nom du général Boulanger, que cette lettre est l'œuvre de mystificateurs qui ont voulu faire une farce à un anti-boulangiste pendant la période électorale au mois de janvier. »

LE CENTENAIRE A NEVERS

On mande de Nevers, 1^{er} mai :

« Le Conseil général a refusé 3,000 francs demandés par le préfet pour l'illumination des édifices publics, plus 1,000 francs aux communes pauvres, mais il a voté 3,000 francs pour le bureau de bienfaisance du département. »

Le Gaulois croit savoir que les grandes institutions de crédit et tous les banquiers suspendront leurs opérations le 6 mai ; la Bourse et les maisons de banque seront donc closes ce jour-là.

L'ORAGE ET LA TOUR EIFFEL

Avant-hier, pendant l'orage formidable qui s'est abattu sur Paris, les ouvriers de la tour Eiffel ont eu un spectacle tout à fait curieux.

Sur la troisième plate-forme, ils se trouvaient au-dessus des nuages, et recevaient directement les rayons du soleil, tandis que la grêle et la pluie inondaient le Champ-de-Mars. Le coup d'œil était tout à fait curieux.

mais la poussière tient bon. La jeune fille monte alors de nouveau sur l'escabelle. Près de la fenêtre qu'elle avait ouverte, s'allongeait une sorte de lamproie, gargouille rudimentaire qui déversait dans la gouttière du toit les ruissellements de la tour. Sa gueule était creusée par une grimace fantastique. Joséphe trempa son mouchoir dans ce réservoir d'un nouveau genre, et inonda le portrait. La poussière se délaya en boue noirâtre. La toile se tigna de plaques purifiées, où éclatait une peinture harmonieuse et brillante. Joséphe continua, renouvela le lavage. Et, enfin, comme une étoile sort des nuages, bientôt une image éblouissante lui apparut.

C'était celle d'une jeune femme, costumée en Pomone, et dont la beauté s'alliait merveilleusement avec cette allégorie. Elle portait une large tunique, couleur d'or pâle, dont les plis, chastement drapés, étaient retenus, ça et là, par des branches d'amandier. Sur ses cheveux bruns, à demi dénoués, des cerises se mêlaient à des pampres. Ses mains, d'une aristocratie rare, soutenaient une corbeille de fruits. Rien n'était charmant et princier comme cette jeune femme, dont les lèvres ébauchaient un sourire à demi mélancolique, tandis que ses

Par instants, les éclats de la foudre jetaient des notes stridentes à travers l'armature de fer sur laquelle la grêle se brisait.

Quant au danger, il n'y en avait aucun : la Tour est, en effet, un paratonnerre qui protège non seulement ceux qu'elle abrite, mais encore l'Exposition dans son entier. Le fluide électrique suit les montants des piles et se perd dans la nappe d'eau du sol, dans les puits disposés tout exprès.

ÉTRANGER

LE CENTENAIRE DE WASHINGTON

Les fêtes du Centenaire de Washington, pour lesquelles le cardinal Gibbons a prescrit des prières publiques, se célèbrent avec une solennité à rendre jaloux les organisateurs des fêtes laïques de France.

New-York, 30 avril.

Les fêtes du Centenaire ont continué aujourd'hui conformément au programme.

Des cérémonies religieuses et civiles ont eu lieu. La plus remarquable a été un grand défilé militaire auquel 51,000 hommes ont pris part et dans lequel figurait la garde nationale de chacun des Etats de l'Union. Le défilé a eu lieu devant le président Harrison, qui avait pris place dans Madison square ; il a duré six heures.

Le temps était superbe, la foule enthousiaste. Ce soir a eu lieu un grand banquet suivi d'un concert en plein air. La soirée s'est terminée par des illuminations et des feux d'artifice.

New-York, 1^{er} mai.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la grande manifestation industrielle qui va clore la série des fêtes. Le cortège, qui comprendra divers chars et des modèles de machines, sera composé d'environ 80,000 ouvriers.

NOUVELLES MILITAIRES

INSPECTIONS GÉNÉRALES. — GENDARMERIE

Par décision ministérielle du 24 avril 1889, un général de division et cinq généraux de brigade ont été désignés pour inspecter, en 1889, les arrondissements d'inspection générale de gendarmerie.

C'est M. le général de brigade Le Maître, commandant la 43^e brigade d'infanterie, qui est chargé de l'inspection du 3^e arrondissement (gendarmerie des 4^e, 9^e, 10^e et 11^e corps d'armée).

LES VACANCES DU PRYANÉE

Le ministre de la guerre informe les familles des élèves du Prytanée militaire que le congé de Pâques est prolongé jusqu'à mardi 7 mai prochain inclusivement.

L'INFANTERIE DE MARINE

On lit dans le Paris :

« Nous croyons savoir qu'il est très sérieusement question de retirer à la marine les troupes d'infanterie dont elle dispose et de les rattacher au ministère de la guerre.

» L'amiral Krantz se montre, paraît-il, très favorable à ce projet, qui est la conséquence inévitable de la séparation des colonies de la marine. »

Le contre-amiral Alquier, commandant la deuxième division de l'escadre de la Méditerranée, a arboré provisoirement son pavillon sur le cuirassé le *Redoutable* ; la *Dévastation*, en effet, va rentrer dans le port pour substituer 4 canons de 32 centimètres modèle 70 81 à ses 4 canons de 34 centimètres modèle 75.

Voici quelle sera à cette date la distribution des neuf cuirassés de l'escadre :

1^{re} division (vice-amiral Dupetit-Thouars) : *Formidable*, *Amiral-Baudin*, *Amiral-Duperré* ; cuirassés à tourelles barbettes.

2^e division (contre-amiral Alquier) : *Dévastation*, *Courbet*, *Redoutable* ; cuirassés à fort central.

3^e division (contre-amiral O'Neill) : *Vauban*, *Duquesclin*, *Bayard* ; cuirassés de croisière ou de 2^e classe, à tourelles barbettes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Conseil général de Maine-et-Loire

Séance du 30 mai

M. Guillaume Bodinier lit une protestation contre l'augmentation d'impôts qui est résultée du nouveau recensement des propriétés bâties.

Il cite des faits. A Trelazé, de petites buanderies, des fournils et autres constructions sans valeur ont été imposées avec une extrême rigueur. Aussi en est-il résulté une aggravation considérable de charges pour les habitants de cette commune. Pourtant le Conseil municipal n'a pas voté le moindre impôt nouveau.

A Angers, des réclamations considérables ont été faites à l'Hôtel de Ville. Beaucoup de maisons ont été estimées au-delà de leur valeur locative. Et on n'a pas toujours tenu compte de ce que beaucoup d'immeubles n'étaient pas loués.

Une pareille exigence de la part du fisc frappe d'autant plus les malheureux contribuables que le travail devient plus rare. Aussi l'émigration prend-elle des proportions inquiétantes.

On est d'autant plus surpris dans le public

JOSEPHE

Par Marthe Lachèse

C'était un grand ovale, dans lequel on devinait un portrait. On devinait, oui, on ne voyait point ; car l'œuvre était masquée par une trame de toiles d'araignées et surtout une couche de poussière durcie et tamisée au point de faire empatement. Joséphe, surprise, l'examinait et cherchait vainement à pénétrer du regard la voile que lui avait ourdi les années et les scories de son refuge. Tout à coup... une idée surgit dans son esprit. Cet ovale, cette dimension, ces trous qui s'égrènent autour de cette toile et prouvent qu'on l'a arrachée violemment des clous de quelque panneau... Ce portrait ne trônait-il pas, jadis, en maître légitime, dans ce trumeau où le paysage fulgurant a opéré une intrusion si évidente ? Joséphe regarde encore, mesure des yeux, de la main. L'idée devient une conviction.

Aussitôt M^{lle} de Kerdu secoue cette toile, la frappe, l'essuie. Les toiles d'araignées cèdent,

grands yeux noirs rayonnaient. Au-dessus de son épaule droite voltigeait le blason écartelé d'hermine, devenu un scarabée ; de l'autre côté, une date ressortait doucement du fond ombré : *Novembre 1791*.

1791 ! L'époque où la révolution, qui sapait la société française, arrivait à fleur de terre, allait ouvrir l'abîme et consommer l'écrasement ! Mais dans ces palais, ces châteaux qui, déjà, tremblaient sur leurs bases, on ignorait, on souriait, on se paraît encore... Cette Pomone, d'une grâce royale jusque dans sa fantaisie, c'était donc là cette femme, dont la ballade chantait toujours le nom : Marie-Charlotte ; la dernière des marquises de Rosmeur, dont on cherchait instinctivement le fantôme dans ces lieux qui gardaient la trace de ses pas, au milieu de toutes ces choses charmantes et précieuses dont elle avait usé, que son souvenir consacrait ; cette femme qui, un jour, tout à coup, devant un flot plus furieux de la marée sanglante, avait fui, n'emportant que ses enfants dans ses bras ; qui, dans la souffrance, la misère, l'abandon de l'exil, avait en vain attendu longtemps, longtemps, son François-Philippe : cette femme que le couteau de Bénic avait fait veuve...

Il semblait à Joséphe que la pointe de l'arme l'atteignait elle-même. Pendant qu'en proie à une émotion poignante elle attachait àprement son regard sur ces yeux qui avaient tant pleuré, sur ces mains qui, peut-être, avaient demandé l'aumône, elle criait tout bas à cette femme :

— Je suis sa fille, moi ! Pitié ! Pardon !

Enfin, un profond, un douloureux soupir sortit de ses lèvres. Elle roula de nouveau la toile pour l'emporter, et descendit.

Elle avait une pensée généreuse, celle de rendre ce portrait au trumeau du salon blanc. Oui, que la place d'honneur soit restituée à celle qui, seule, a le droit d'y prétendre ! Joséphe éprouvait comme une joie amère d'offrir à la marquise de Rosmeur l'unique hommage qui fût en son pouvoir, celui de cette humble réparation !

Elle entra dans le salon. Lisbeth l'attendait au coin du feu.

— Eh bien ! dit-elle, avez-vous des tentures ?

— Oui, dit Joséphe comme un écho, oui... Et, sans répondre autrement, elle fixa les yeux sur le trumeau.

Au bout d'un long moment :

— Que regardez-vous donc ainsi ? demanda Lisbeth.

ces augmentations d'impôts que les contributions départementales ont diminué de 3 centimes.

Cette protestation est renvoyée à la commission.

Espérons que les augmentations imposées de la façon la plus arbitraire aux populations de l'arrondissement de Saumur, seront l'objet des études de la commission du Conseil général.

M. le général Fabre demande au Conseil un crédit en faveur du Cercle militaire du boulevard.

Le Conseil lui accorde une subvention de 3,000 francs.

M. Richou est nommé membre de la commission chargée d'établir les listes des candidatures aux débits de tabac de deuxième classe.

Sur la demande du préfet, le Conseil général vote un crédit de 600 francs pour illuminer la préfecture en l'honneur du Centenaire de la réunion des États-Généraux convoqués par le Roi, le 5 mai 1789.

Vote d'un crédit de 5,000 francs en faveur des établissements de bienfaisance.

LA LANCE ET L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Nous lisons dans le *Progrès Militaire* :

« Du moment où on décidait un essai de la lance, il eut été logique de dresser des instructeurs à Saumur.

» Notre grande Ecole de cavalerie assure l'homogénéité d'instruction ; c'est à elle que doit appartenir la formation des officiers et des sous-officiers expérimentés dans le maniement de la lance et susceptibles de l'apprendre ensuite, d'après des principes uniformes, aux régiments des divisions indépendantes.

» Ce procédé donnerait, à tous égards, de meilleurs résultats que le peloton d'élevés-lanciers du camp de Châlons. »

LES VENTES SOUS SEINGS PRIVÉS

Le *Journal officiel* vient de promulguer une loi dont il est utile de signaler l'importance aux populations des campagnes qui, trop souvent, sans se douter des dangers auxquels elles s'exposent, s'adressent à des agents d'affaires pour la rédaction d'actes de ventes sous seings privés.

D'après cette loi, il est nécessaire qu'à l'avenir les actes de ventes d'immeubles soient passés par devant notaires pour que le notaire de la femme du vendeur opère la purge de son hypothèque légale.

Le concours de la femme, dans un acte sous seings privés, est dépourvu de valeur et laisse subsister son hypothèque légale sur l'immeuble vendu.

L'acquéreur, en vertu d'un acte sous seings privés, n'a donc pas un titre régulier et court toujours le risque d'être dépossédé.

— Oui, continua Joséphe, oui, elle était bien là... elle était à cette place... O pauvre femme, pauvre martyre!... Réparais du moins au grand jour...

— Que dites-vous ? s'écria Lisbeth.

Joséphe tourna vers la jeune fille stupéfaite un visage encore contracté :

— J'ai retrouvé l'image qui fut arrachée de ce panneau, dit-elle.

Et, lentement, respectueusement, elle déroula la toile.

A peine Lisbeth l'eut-elle entrevue qu'elle jeta un cri.

— Mon aïeule ! mon aïeule de France !

— Votre aïeule !

— Ici ! chez vous !

— O mon Dieu ! s'écria Joséphe, serait-il possible ! Mon Dieu ! mon Dieu ! Ah ! cette femme vêtue de blanc, que vous m'avez montrée... Je me souviens maintenant... oui...

— C'est elle, répétait Lisbeth, c'est elle...

Ses doigts, à elle aussi, soutenaient cette toile, et, comme ceux de Joséphe, ils tremblaient.

— La marquise de Rosmeur ! dit Joséphe éperdue...

— Oui, la marquise de Rosmeur.

ANGERS. — Dans sa séance de mardi soir, le Conseil municipal d'Angers a décidé, sur la proposition de M. Maillé, ancien député, ancien maire d'Angers, qu'un monument sera élevé à M. Chevreul sur une des places publiques de la ville.

FÊTES DES RÉGIMENTS

Le général de division, commandant d'armes, a décidé que chacun des corps placés sous ses ordres célébrerait par une fête régimentaire l'anniversaire de la bataille dont le nom inscrit sur son drapeau rappelle la page la plus glorieuse de son histoire.

C'est ainsi que le 135^e fête aujourd'hui à Angers l'anniversaire de la bataille de Lutzen (2 mai 1813).

C'est au 14 juin, anniversaire de la bataille de Friedland, qu'a été fixée la fête du 77^e régiment d'infanterie, en garnison à Cholet.

LA FÊTE DU CENTENAIRE A TOURS

Le Conseil municipal de Tours a voté un crédit de 4,000 fr. pour cette fête.

Voici les principaux articles du programme :

Samedi soir, 4 mai, retraite aux flambeaux.

Dimanche, 5 mai, salves d'artillerie.

Distribution de pain et de secours aux indigents.

L'autorité militaire n'a pas encore fait connaître ses intentions en ce qui concerne la revue des troupes de la garnison, qui serait assurément l'un des grands attraits de la journée.

Il est à peu près décidé que dans la matinée aura lieu, en grande solennité, la plantation d'un arbre de la liberté.

La municipalité, le conseil municipal, les sapeurs-pompiers, le bataillon scolaire, etc., assisteront à cette cérémonie.

Dans l'après-midi et la soirée :

Fête de gymnastique, manœuvres du bataillon scolaire, exercices par la Société de gymnastique, place d'Aumont.

Spectacle-concert au Cirque, avec le concours de la Société chorale et philharmonique, de plusieurs Sociétés et d'artistes de la ville. Entrée gratuite.

Lâcher de pigeons voyageurs.

Kermesse au Théâtre-Français, au profit des pauvres. Entrée : 50 centimes et 25 centimes.

Concerts de musiques militaires et civiles sur diverses places de la ville.

Décoration, pavoiement et illumination des édifices publics et des principales voies de la ville.

Embrasement des deux îles de la Loire, terminé par deux bouquets de feu d'artifice partant simultanément de chaque côté du pont de pierre.

— Tu es sa fille ?

— Oui, je suis sa fille, la seule qui reste de ses enfants.

Dans un élan presque farouche, Joséphe jeta la toile à terre et saisit Lisbeth dans ses bras.

— Reprends ton bien, s'écria-t-elle, ton château, ton domaine, tu es chez toi, tout est à toi, reprends cette fortune qui m'accable...

— Que voulez-vous dire ? demanda Lisbeth en essayant de la repousser.

Mais Joséphe, hors d'elle-même, l'étreignait plus violemment encore, comme si elle avait craint que la jeune fille lui échappât. Elle répétait :

— Dieu a fait un miracle ! Dieu a fait un miracle ! Toi ! la fille des Rosmeur ! Tu es chez toi ! Tout est à toi !...

Tout à coup, comme si elle voulait ajouter encore à l'évidence, elle étendit le doigt vers le portrait.

— Elle s'appelait Marie-Charlotte ? dit-elle.

— Oui, Marie-Charlotte.

— Toi aussi, tu savais son nom !

— Il est dans mes lettres...

— Les lettres de France ! les lettres du

La SOCIÉTÉ TAVEAU et C^{ie}, distillateurs à Saumur, dont le journal d'hier annonçait la dissolution, a été reformée sous la même raison sociale, le 1^{er} mai. L'acte de la nouvelle Société sera publié officiellement dans un très prochain numéro.

Le premier des cinq fascicules du *Figaro-Salon* paraîtra, comme chaque année, le 1^{er} mai.

Le texte de M. ALBERT WOLFF, est illustré de nombreuses reproductions des tableaux les plus remarquables, par le procédé Goupil.

Le *Figaro-Salon* en est à sa cinquième année, et son succès va toujours grossissant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} mai 1889.

La hausse acquise dans la précédente séance n'a pas été contestée. Les tendances restent excellentes : 3 0/0, 87.50 ; 4 1/2 0/0, 105.45, ex-coupon.

Sur le groupe des sociétés de crédit on constate un bon courant d'achats : Crédit Foncier, 4,330 ; Société Générale, 472.50 ; Banque d'Escompte, 535 ; Banque de Paris, 762 ; Crédit Lyonnais, 692.50.

Il nous paraît utile et intéressant de faire connaître à nos lecteurs une société financière qui vient de résoudre de la façon la plus ingénieuse un problème présentant pour le public le plus grand intérêt.

Il s'agit de la Société des Voyages Internationaux, organisée dans des conditions qui lui permettent d'offrir à tous les voyageurs, pour un prix fixe, un logement très confortable dans le quartier qu'ils choisiront, et une nourriture de premier choix dans les principaux restaurants de Paris, avec lesquels ont été faits des traités spéciaux. Ces prix de séjour sont établis ainsi : chambre, déjeuner et dîner compris : 1^{re} classe, 25 fr. par jour ; 2^e classe, 20 fr.

Les voyageurs trouveront, en outre, au siège de la Société, 30, boulevard des Capucines, des billets à prix réduits pour toutes les destinations, des billets de théâtre, un bureau de change, de poste et télégraphe et de correspondance.

L'obligation des chemins Economiques, ex-coupon de 7.50, se négocie à 377.75.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, délivre en ce moment au prix de 500 francs des obligations rapportant 30 francs par an et remboursables à 1,000 francs en 9 ans. Les tirages ont lieu les 1^{er} de chaque mois et les coupons sont trimestriels, c'est un placement avantageux dont les capitalistes pourront profiter en adressant leurs fonds à la Banque d'Etat.

Maux de tête

Coudrecieux (Sarthe), le 15 août 1888. — Je souffrais de violents maux de tête qui se portaient au cerveau ; après avoir pris deux boîtes de Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte), j'ai été guéri complètement.

(Signature légalisée.) HENRI HALOUTIN.

Conseils aux malades

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits, pendant le

temps passé ! Je veux les voir, je veux les lire...

— Venez.

Elles s'élançèrent ensemble. Elles se tenaient par la main. Laquelle des deux entraînait l'autre ? Elles-mêmes n'auraient pas pu le savoir.

Elles gagnèrent la chambre de la jeune montagnarde. Lisbeth prit son coffret et en jeta tout le contenu sur la table. Entre les objets qui se heurtèrent, roulèrent et l'écrin et le paquet de lettres jaunies, froissées...

Joséphe fit sauter le couvercle qui cachait la miniature. Oui, Lisbeth disait vrai, oui, l'exilée de Wurtzbourg et la Pomone souriante, oui, c'était bien la même, c'était l'aïeule de France ! La Bretagne, Plouédic avaient trouvé l'oubli. Ce nom de France était le seul dont se fût souvenu le pauvre petit enfant que la mort de Marie-Charlotte avait fait orphelin...

Les lettres étaient enserrées dans un cordon. Lisbeth n'essaya pas même de se briser les ongles au noeuds qui l'attachaient. Elle prit le couteau de chasse, l'arracha de sa gaine, donna un coup de lame.

Joséphe saisit une lettre et lut rapidement, avidement, comme on boit quand les lèvres brû-

sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes, l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermie ont fait surgir de tous côtés, même à Paris.

D^r DE MONPLAISIR.

POUR ÉVITER LES MALADIES

Ayez vie sobre, travail modéré, entretenez toujours libres le cerveau, l'estomac et les intestins ; et, pour cela, ayez recours aux *Pilules Gicquel*, remède si efficace contre la constipation, les maux de tête, les névralgies, les étourdissements, les congestions. Elles sont souveraines aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

LES FRÈRES MAHON *« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux »*. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Théâtre de Saumur

SAMEDI 4 Mai 1889

Une seule représentation extraordinaire

Avec le concours de

M^{lle} JANE MÈA

M. REBEL

Premiers sujets du Théâtre-National de l'Odéon

FROUFROU

Pièce en 5 actes, en prose, de MM. MEILHAC et HALÉVY, de l'Académie française.

AVIS

M. AVENIER a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Agriculteurs que la mise en vente des immeubles de l'usine des Huraudières, appartenant à M. de Saignes, ne le concerne en rien ; il les prie en conséquence de bien vouloir adresser comme précédemment toutes leurs demandes d'engrais à M. Henri AVENIER, manufacturier, usine des Huraudières, où il continue la fabrication et la vente des engrais de toutes sortes.

M. LEMERCIER, dentiste du *Prytanée militaire de La Flèche*, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEU, Successeur

JAMBONS D'YORK de 3 à 4 kilog., 1^{re} marque ; le 1/2 kilog. : 1 fr. 40.

SAUSSISSION DE LYON, le 1/2 kilog. : 3 fr. 50.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

lent de soif. Lisbeth restait debout près d'elle, pâle comme elle et fascinée. Elle comprenait, à son tour. Le souffle qui l'avait emportée au loin comme un débris, comme une feuille arrachée à l'arbre, l'avait jetée dans la demeure des siens, ce château était le berceau de sa race !... Devant elle, ô étrangeté ! surgissait une famille dans toute la grandeur, la splendeur d'un passé prestigieux, éclairé d'une lumière soudaine et rayonnante.

Pendant qu'elle demeurait livrée à cet éblouissement, les lettres se succédaient entre les mains de Joséphe.

Elles étaient toutes d'une amie de la marquise qui avait fui avec elle, mais s'était retirée à Dresde. Quelques-unes s'adressaient à la bonne jardinière qui avait secouru M^{me} de Rosmeur pendant ses derniers moments, vu mourir sa fille Isabelle et recueilli le petit Louis-Antoine, destiné désormais à pousser la charue, à porter le nom de sa mère adoptive et à devenir, trente ans plus tard, le grand-père de Lisbeth.

(A suivre.)

